Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-029-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 18 MARS 2024

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GRANDS PROJETS

Approbation de la vente d'une portion du chemin rural CR65 situé à Dreux après enquête publique

Rapporteur : Frédéric GIROUX
N°CC2024-029

Nombre de membres en exercice	**123**
Nombre de présents	**71**
Nombre de pouvoirs	**12**
Votants	**83**
Secrétaire de séance : Nathalie MILWARD	

L'an 2024, le 18 mars, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 12 mars, s'est réuni à Vernouillet sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Marie-Lise ALTUR (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; M. Jacques RIVIERE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Jean-Luc BREANT (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; Mme Anne-Marie MURE-RAVAUD (CHERISY) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) M. Sebastien LEROUX (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Chantal BREUX (NONANCOURT) ; M. Yannick PAINLEVE (ORMOY) ; Mme Martine MAILLARD (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-029-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ;; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; M. Christian L'YVONNET (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; Mme Mariam CISSE (DREUX) ;M. Jacques ALIM (DREUX) ;M. Aissa HIRTI (DREUX) ;Mme Amber NIAZ (DREUX) ;Mme Fouzia KAMAL (DREUX) Mme Valérie VERDIER (DREUX) ;M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ;Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ;M. Maxime DAVID (DREUX) ;Mme Carine GENTIL (DREUX) ;Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ;M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; Mme Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET).

Pouvoirs :

Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) donne pouvoir à Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) donne pouvoir à M. Sébastien LEROUX (DREUX) Mme Christine PICARD (DREUX) donne pouvoir à Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) donne pouvoir à Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) donne pouvoir à M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) donne pouvoir à M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) donne pouvoir à M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-DE-TORCAY) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) donne pouvoir à M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) donne pouvoir à Mme MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) donne pouvoir à Mme Myriam GALKO (BEAUCHES) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-029-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Il a été exposé que,

Le projet d'extension de la zone d'activités des Livraindières à Dreux englobe dans son périmètre, une parcelle cadastrée jusqu'alors portion de chemin rural nommé « CR65 ». Il s'agit de la parcelle CH656, d'une surface d'environ 924 m².

Désormais, ladite parcelle n'existe plus, puisqu'elle a fait l'objet d'un regroupement parcellaire, et a donc été englobée avec un ensemble de parcelles pour n'en former qu'une seule qui est la parcelle cadastrée CH763.

Cette portion de chemin rural est aujourd'hui désaffectée. Elle fait partie de la voirie de la zone d'activité des Livraindières dont la Communauté d'agglomération assure la gestion et l'entretien et fait ainsi partie intégrante de son domaine privé.

Elle est incluse dans l'emprise qui va être vendue à l'entreprise DAMMANN FRERES, conformément à la délibération du conseil communautaire n°CC2023-026 du 20 mars 2023.

Par délibération n°CC2023-242, le conseil communautaire du 25 septembre 2023 a donc décidé de procéder à l'enquête publique afin de pouvoir conclure la vente dudit terrain qui a cessé d'être affecté à l'usage du public.

L'enquête publique s'est déroulée du 4 au 20 décembre 2023. Aucune observation n'a été formulée et le 3 janvier 2024, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable.

La procédure d'enquête publique étant achevée, il convient de confirmer le principe de la vente dans les conditions fixées dans la délibération du conseil communautaire n°CC2023-026 susvisée.

***Vu** la délibération n°CC2023-242 du conseil communautaire en date du 25 septembre 2023 portant engagement d'une procédure de déclassement d'une portion du chemin rural CR65 situé à Dreux et approbation de l'ouverture d'une procédure d'enquête publique et autorisation du Président à constituer le dossier d'enquête publique ;*
***Vu** l'arrêté N°A2023-007 datant du 9 novembre 2023 portant ouverture d'enquête publique en vue de l'aliénation d'une portion du chemin rural CR65 situé à Dreux et désignation d'un commissaire enquêteur ;*
***Vu** le dossier d'enquête publique ;*
***Vu** le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ;*
***Vu** l'avis favorable de la commission attractivité du territoire par la filière touristique, agricole et le développement durable du 22 février 2024.*

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

ARTICLE 1 : CONSTATE LA DESAFFECTATION de la portion de l'ancien chemin Rural CR 65 d'une surface de 924 m ;
ARTICLE 2 : APPROUVE la vente de la portion de la parcelle nouvellement cadastrée CH763 (ex-parcelle CH656) d'une surface de 924 m² incluse dans l'emprise qui va être vendue à l'entreprise DAMMANN FRERES, conformément à la délibération du conseil communautaire n°CC2023-026 du 20 mars 2023.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-029-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié le : 03/04/2024 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 ET R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le 03/04/2024** **Gérard SOURISSEAU** **Président** **Nathalie MILWARD** **Secrétaire de séance**